

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille dix-sept, le 28 novembre à 9 heures 30 minutes, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux administratifs du pôle de Beamesnil de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, 44 rue du Château – Beamesnil - 27410 Mesnil en Ouche, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN.

Date de convocation : 17 novembre 2017

Nombre de membres	Étaient présents : M. ROUSSELIN, M. ANTHIERENS, M. ARNAUD, Mme BINET, M. DELAMARE, M. GRIHAULT, M. MALARGE, M. MALHERBE, M. PENVEN, M. PERDRIEL, Mme VAN DEN DRIESSCHE, Mme VATINEL
En exercice : 20	
Présents : 12	
Votants : 13	Étaient absents : Mme BLOTIERRE, M. DU MESNIL ADELEE, Mme ERARD, Mme GOETHEYN, M. KAREB, M. PALADE, Mme TERRASSE, Mme VANDERHOEVEN

Pouvoirs : M. KAREB a donné pouvoir à M. GRIHAULT

Secrétaire de séance : Mme BINET

Objet : Insertion – Approbation de la convention de prestation de services entre le chantier d'insertion du C.I.A.S. et la Ville de Bernay

PJ : Convention

Monsieur le Président rappelle que le chantier d'insertion du C.I.A.S. de l'Intercom Bernay Terres de Normandie œuvre à la valorisation du patrimoine naturel, effectue des travaux d'espaces verts mais s'engage également dans le cadre de la protection de l'environnement par la mise en place d'une gestion différenciée.

Dans ce cadre, Monsieur le Président soumet à l'approbation de l'assemblée la convention de prestation de services entre le C.I.A.S. et la Ville de Bernay en vue de l'intervention du chantier d'insertion sur le quartier du « Bourg Lecomte » pour les travaux décrits dans la convention ci-jointe.

Après avoir ouï et délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :

- ☞ Approuve la convention de prestation de services entre le C.I.A.S. et la ville de Bernay en vue de l'intervention du chantier d'insertion sur le secteur ci-avant cité.
- ☞ Autorise Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Jean-Claude ROUSSELIN.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200003770-20171128-17D096-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2017